



crédit photo: J. Macé / GDT 47



	Route
	Chemin
	Itinéraire
	Haies

Légende							
	Monument classé		Site classé		Bastide		Point de vue
	Eglise		Curiosité		Château d'eau		Vigne

Code de Balisage			
	Bonne direction		Changement de direction
	Mauvaise direction		Variante



Distance : 10,3 km

Durée : 2h45 de marche, 1h50 à cheval, 1h20 à VTT

Vous êtes à 6,5 km au nord-ouest de Nérac par les D 930, D 408 et la route d'accès au Moulin des Tours.

Départ : parking du site - GPS : Lat 44.1682454, Long 0.29034376

Balisage : 

Difficulté :   

Dénivelée cumulée : 200 m

La rivière balise les dernières dunes du massif landais. L'itinéraire permet de longer et de franchir, cette étroite frontière, des riches coteaux agricoles à la vieille forêt mixte.

- Sortir du parking et suivre la route montante à droite. Au stop, emprunter **prudemment** la D 408 à droite en direction de Mézin, sur environ 380 m. Au bout de la ligne droite, après la maison de Petit Moliage, monter à gauche sur un chemin herbeux. Laisser la maison de Bordeneuve à droite. Poursuivre tout droit dans un bois. Traverser le carrefour en diagonale. Monter à droite sur une large piste en terre bordée de chênes.
- Après une cabane en bois, poursuivre tout droit. Aux Pitarets, descendre en face sur l'allée bitumée. Au panneau Ste-Hélène, traverser la D 408 **avec prudence**. Aller en face à travers champ sur un chemin herbeux. Traverser successivement deux allées empierrées.
- Au niveau de la maison forte de Cauderouge, bifurquer à droite sur la route sinueuse. Franchir un pont sur la Gélise.
- Sous un chêne liège (*panneau Randonnée*), tourner à gauche sur un chemin sablonneux. Dans la montée, quitter une piste empierrée. Monter à droite dans un chemin herbeux plus étroit. Traverser une chênaie puis une plantation de pins. Passer au-dessus d'une maison isolée. Laisser une palombière à droite. Après une barrière mobile, aller tout droit sur un chemin sableux.
- Poursuivre la descente. Traverser une route. S'engager en face dans une pinède sur une piste sablonneuse. Au croisement de trois chemins, prendre celui de gauche. Franchir le ruisseau Béas sur une passerelle en bois. Remonter en face sur un chemin empierré, escarpé.
- Traverser la route en diagonale à droite. S'engager à nouveau dans un bois sur une piste en terre. Longer la clôture du camping de la Pinède. Poursuivre la descente sur une allée goudronnée. Au panneau Le Garalon, emprunter la route à gauche. La suivre sur environ 800 m (*large bas-côté herbeux le plus souvent*). Aux croisements successifs, continuer tout droit dans la rue de la Riberotte.
- Traverser la Gélise sur le pont roman.
- Tourner à droite sous les tours du moulin Henri IV. Prendre la route montante. Dans le virage, monter le petit raidillon tout droit. Descendre les escaliers et suivre le sentier à gauche qui borde la Gélise. Remonter le sentier castiné qui rejoint le parking.

Le Moulin des Tours

Au carrefour de la Ténarèze, voie romaine reliant la Garonne aux Pyrénées, et de la route de Bordeaux à Auch, s'impose le Moulin des Tours. Ensemble fortifié, il est constitué d'un corps de logis central flanqué de quatre tours d'inégales largeur et hauteur. La légende raconte que le meunier qui le fit bâtir avait quatre filles de taille différente. La famille d'Albret en devint propriétaire et Henri IV l'hérita de sa mère. Il aimait se faire appeler « lou Moulié dé Barbaste ». Une association organise toute l'année des visites pour découvrir l'histoire du site, de sa grande minoterie du 19^{ème} siècle et des bâtiments, parfois curieux, qui l'entourent. Des animations sont fréquemment proposées autour du pont roman du 13^{ème} siècle, de la Gélise et de ses rives verdoyantes.

Retrouvez toutes nos fiches rando :

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Site web. www.tourisme-lotetgaronne.com



Plus d'infos sur ce circuit :

Office de Tourisme de l'Albret

Tél. 05 53 65 27 75

Mail. accueil@albret-tourisme.com

Site web. www.albret-tourisme.com

